

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE " BRITISH NORTH AMERICAN. "

Québec, 30 Juillet, 1855.

MONSIEUR.

Sur les représentations qui ont été faites aux Directeurs que l'établissement d'une station de télégraphe électrique sur l'Isle-Verte, qui se reliait à la terre ferme, par le moyen d'un câble sous-marin, offrirait de grands avantages aux intérêts commerciaux ; j'ai reçu ordre de m'enquérir si dans l'opinion du Bureau de Commerce une telle ligne télégraphique pourrait être utile dans les cas de naufrages qui pourraient arriver dans cette partie du fleuve, et offrir en général une communication prompte avec Québec ?

En second lieu, si les intérêts commerciaux s'opposeraient au paiement, par l'intermédiaire de la Douane, d'une taxe de cinq chelins par vaisseau, pour rencontrer les dépenses de l'entretien et du service de la dite ligne.

Les dépenses annuelles s'élèveraient à £350, et il n'y aurait pas lieu à un revenu provenant de communications suivies.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

(Signé,) HENRY W. WELCH,

Secrétaire.

A A. BORROWMAN, écuyer,
Secrétaire, Bureau de Commerce,
Québec.